



Conseil de sécurité

CS/10059

Département de l'information • Service des informations et des accréditations • New York

Conseil de sécurité

6404^e séance – matin & après-midi

**CONSEIL DE SÉCURITÉ: L'ONU COMME LES ÉTATS MEMBRES SOULIGNENT
LA NÉCESSITÉ DE SORTIR LES NÉGOCIATIONS DE PAIX ENTRE
ISRAÉLIENS ET PALESTINIENS DE L'IMPASSE**

**La France propose la tenue d'une deuxième conférence de donateurs
pour appuyer les réformes institutionnelles et économiques palestiniennes**

Le Conseil de sécurité a insisté, aujourd'hui, sur la nécessité pour Israël de proroger le moratoire sur le gel de l'implantation de colonies de peuplement dans l'ensemble du Territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est.

Une quarantaine de délégations a ainsi déploré qu'Israël n'ait pas répondu favorablement aux appels de la communauté internationale en reprenant, le 26 septembre dernier, les activités liées à « l'implantation de colonies de peuplement » en Cisjordanie. Pour les États Membres, la rupture du gel partiel qui prévalait depuis 10 mois a eu pour effet la suspension des pourparlers directs entre Israéliens et Palestiniens, entamés il y a six semaines à Washington D.C., sous l'égide des États-Unis.

« Les parties et la communauté internationale se trouvent dans l'impasse », a reconnu M. Oscar Fernandez Taranco, Sous-Secrétaire général aux affaires politiques. Notant que le Président de l'Autorité palestinienne, M. Mahmoud Abbas, avait tout de suite fait savoir que les négociations ne reprendraient que si Israël cessait ses activités, il a expliqué que cette position avait été réaffirmée, le 9 octobre, par la Ligue des États arabes lors de son sommet à Syrte, en Libye. M. Fernandez Taranco a aussi rappelé que le Secrétaire général de l'ONU, M. Ban Ki-moon, avait regretté qu'en dépit des demandes répétées du Quatuor, Israël, « en violation du droit international », avait approuvé le 14 octobre la construction de près de 240 logements dans Jérusalem-Est. Il a cependant souligné que le Secrétaire général restait convaincu qu'il n'existe pas de solution alternative à un accord négocié créant un État palestinien indépendant et viable vivant côte à côte avec Israël, dans la paix et la sécurité.

« Les violations du droit international résultant de la colonisation, de l'agression et des punitions collectives à l'encontre du peuple palestinien et le mépris affiché par Israël face à la volonté de la communauté internationale doivent être rejetés », a pour sa part déclaré l'Observateur permanent de la Palestine auprès des Nations Unies, M. Riyad Mansour.

Affirmant que la « puissance occupante » doit choisir entre la poursuite des efforts de paix et l'obstruction, il a assuré que l'Autorité palestinienne avait appuyé les pourparlers « pour réduire le fossé qui existe sur la question de la sécurité, des frontières et de la colonisation ». « Ces tentatives n'ont pas abouti du fait de l'intransigeance d'Israël », a-t-il fait remarquer, avant de souligner, à son tour, que l'arrêt de toutes les activités de colonisation était « essentiel pour assurer la reprise d'un processus de paix crédible visant une solution à deux États sur la base des frontières de 1967 ».

La situation humanitaire et en matière de sécurité a été au cœur du débat, comme à chaque réunion mensuelle du Conseil sur la situation au Moyen-Orient.

Le Sous-Secrétaire général aux affaires politiques a notamment déploré qu'Israël, « estimant sa sécurité menacée », ait conduit pas moins de 353 opérations en Cisjordanie au cours de ces derniers mois. Après avoir imputé l'augmentation du nombre d'incidents dans les zones sensibles de Jérusalem-Est à « l'élargissement des communautés de colons au cœur des quartiers palestiniens », il a exhorté toutes les parties à respecter le droit international humanitaire et à mettre fin aux violences.

« La question de la sécurité d'Israël devrait clairement figurer dans un accord de paix entre les parties », a souligné le représentant d'Israël, M. Meron Reuben, rappelant que « les menaces directes auxquelles son pays est exposé demeurent significatives ». Fustigeant l'appui des régimes iranien et syrien « qui permet aux organisations terroristes de la région de fomenter des attaques contre les civils israéliens », il a fait remarquer que « pour établir la paix, il ne suffit pas de faire des déclarations et d'apposer des signatures sur une feuille de papier ».

M. Reuben a également évoqué les tensions actuelles au Liban, « où le Hezbollah empêche l'application de la résolution 1701 en continuant de renforcer sa capacité militaire ». « Les provocations de cette organisation terroriste et son réarmement continu doivent être condamnés fermement par le Conseil de sécurité », a-t-il insisté, en demandant également que « le Gouvernement syrien, qui abrite des camps d'entraînement pour les terroristes du Hezbollah, s'abstienne d'actions susceptibles de déstabiliser la région ». Le représentant est aussi revenu sur la visite, la semaine dernière au Liban, du Président iranien, M. Mahmoud Ahmadinejad: « Un dirigeant qui nie l'Holocauste, défend les théories du complot à propos des attentats du 11 septembre 2001 et appelle à rayer Israël de la carte du monde, ne peut être qu'une cause de destruction et d'instabilité », a-t-il affirmé.

En outre, le représentant de la France, à l'instar de plusieurs délégations, a souligné que la mise en place du Tribunal spécial pour le Liban avait constitué « une avancée majeure dans la lutte contre l'impunité » et qu'il était dans l'intérêt du Liban que cette institution puisse continuer de travailler de manière « transparente et en toute tranquillité ».

L'Ambassadeur Gérard Araud s'est par ailleurs félicité de l'adoption par Israël de mesures pour faciliter l'entrée de marchandises à Gaza. Comme la majorité des participants au débat, le représentant de la France a toutefois demandé l'ouverture de tous les points de passage des biens et des personnes dans la zone et a jugé que « l'enfermement imposé à la population de Gaza pèse sur l'amélioration de la situation politique dans la région ». Il a également confirmé que la France proposait la tenue d'une seconde conférence des donateurs pour soutenir la mise en œuvre du programme de réformes institutionnelles et économiques de l'Autorité palestinienne.

Les États-Unis, dont les États Membres ont salué l'action pour rapprocher les parties israélienne et palestinienne, ont reconnu que « la voie de la paix n'était pas sans embûches ». Mme Brooke Anderson a lancé un appel à œuvrer ensemble « pour réaliser l'objectif commun, qui est dans l'intérêt des Israéliens, des Palestiniens, des États-Unis et de tous ceux qui, au sein de la communauté internationale, souhaitent une paix durable ».

LA SITUATION AU MOYEN-ORIENT, Y COMPRIS LA QUESTION PALESTINIENNE

Déclarations

M. OSCAR FERNANDEZ TARANCO, Sous-Secrétaire général aux affaires politiques, a déclaré d'emblée que six semaines après la tenue à Washington D.C. de négociations directes entre Israéliens et Palestiniens, les parties et la communauté internationale se trouvaient dans l'impasse. Il a notamment indiqué que le 26 septembre dernier, en dépit des appels répétés que le Quatuor a lancés à Israël pour que les activités liées à l'implantation de colonies de peuplement ne reprennent pas, les constructions avaient repris en Cisjordanie. Le Président de l'Autorité palestinienne, M. Mahmoud Abbas, a tout de suite fait savoir que les négociations ne reprendraient pas à moins qu'Israël gèle ses activités, a ajouté M. Taranco.

Ajoutant que cette position avait été réitérée le 9 octobre à Syrte, en Libye, par la Ligue des États arabes, le Sous-Secrétaire général a déploré que malgré ces appels, Israël, en violation du droit international et contre l'avis du Quatuor, ait approuvé le 14 octobre la construction de près de 240 logements dans Jérusalem-Est. Pour Oscar

Fernandez Taranco, des progrès réels doivent être réalisés dans les semaines à venir, le Secrétaire général continuant, comme il l'a souligné, à croire que les portes du dialogue ne sont pas définitivement closes. Il n'y a pas de solution alternative à un accord négocié créant un État de Palestine indépendant et viable vivant côte à côte avec Israël dans la paix et la sécurité, a-t-il renchéri.

M. Taranco a ensuite assuré que malgré les obstacles à la négociation, l'établissement d'un État palestinien suivait son cours, le Comité de liaison ad hoc ayant approuvé, le 21 septembre dernier, à New York, le programme de réformes de l'Autorité palestinienne en matière d'infrastructures, de fourniture de services sociaux et de finances publiques. Le Comité a aussi clairement appuyé la détermination du Premier Ministre palestinien, M. Salam Fayyad, de mettre en œuvre cet ordre du jour d'ici à la fin août 2011, a-t-il expliqué, ajoutant que le Comité avait, parallèlement, salué les mesures israéliennes visant à lever certains points de passage en Cisjordanie et vers Gaza. Sur le volet financier, M. Taranco a appelé les donateurs à honorer leurs engagements pour aider l'Autorité palestinienne à combler son déficit budgétaire et lui permettre ainsi de mener à bien son plan de réforme dans les temps.

Concernant la situation en matière de sécurité, le Sous-Secrétaire général aux affaires politiques a déploré qu'Israël, « estimant sa sécurité menacée », ait conduit pas moins de 353 opérations en Cisjordanie ces derniers mois, causant la mort de six Palestiniens, dont deux dirigeants du Hamas, et l'arrestation de 330 Palestiniens. Après avoir évoqué les incidents ayant opposé des colons israéliens et des Palestiniens dans la zone, ainsi que la destruction d'oliveraies palestiniennes, M. Taranco a confié que la poursuite de la construction du mur de séparation, « en violation de l'avis consultatif de la Cour internationale de Justice (CIJ) », continuait d'entraver gravement la circulation des biens et des personnes en Cisjordanie.

Le Sous-Secrétaire général a évoqué les incidents dans les zones sensibles de Jérusalem-Est, « causés par l'élargissement des communautés de colons au cœur des quartiers palestiniens » avant de s'attarder sur la situation à Gaza.

« Si nous voulons faire des progrès, il faut que toutes les parties œuvrent à maintenir le calme dans Gaza », a-t-il insisté, exhortant toutes les parties à respecter le droit international humanitaire et à mettre fin aux violences.

Poursuivant, M. Taranco a souligné la nécessité que les produits de première nécessité, « en premier lieu les denrées alimentaires », puissent entrer en plus grandes quantités dans le territoire occupé. Il a par ailleurs déploré que des associations partenaires de l'ONU sur le terrain aient décidé récemment de suspendre leurs projets en raison de pressions exercées par le Hamas. « Nous continuons d'appuyer tous les efforts de réconciliation entre Palestiniens en cours, ces efforts étant pour l'heure entravés par le refus de la direction du Hamas de signer un projet de texte présenté par l'Égypte qui prévoyait le rapprochement des différentes factions », a-t-il dit.

À ce stade, l'équipe d'enquête établie par le Secrétaire général attend les résultats de la Commission d'enquête israélienne sur l'incident de la flottille de Gaza du 31 mai 2010 pour examiner les rapports intérimaires, a indiqué M. Taranco qui a réaffirmé « l'engagement des Nations Unies à travailler en étroite coopération avec les parties sur cette affaire ».

Concernant la situation au Liban, le Sous-Secrétaire général a entre autres reconnu l'existence de tensions qui pourraient créer des annonces par le Tribunal spécial pour le Liban. « Le Coordonnateur spécial pour le processus de paix au Moyen-Orient, M. Michael Williams, a tenu plusieurs réunions avec des responsables libanais et des dirigeants politiques pour les encourager à trouver des solutions aux problèmes dans une atmosphère de calme », a fait savoir M. Taranco, qui a rappelé que le Secrétaire général avait, dans ce contexte, réitéré son plein appui aux travaux du Tribunal spécial.

M. RIYAD MANSOUR, Observateur permanent de la Palestine, a déclaré qu'il existait aujourd'hui deux voies. Chacun, a-t-il dit, doit prendre pleinement conscience que la voie qui sera choisie sera déterminante pour les perspectives de paix et de stabilité.

Le premier choix est clair, a expliqué M. Mansour: saisir avec toute la détermination nécessaire, l'occasion d'accélérer les processus de paix sur la base des termes de référence agréés en vue de la réalisation d'une solution à deux États fondée sur les frontières d'avant 1967. Sous réserve d'un engagement réel et de bonne foi, c'est ce chemin qui nous permettra d'avancer rapidement vers une solution finale et juste au conflit israélo-palestinien, et mettra un terme définitif à l'occupation israélienne commencée en 1967 et aboutira à la création d'un État palestinien avec Jérusalem-Est pour capitale et à une solution juste pour les réfugiés palestiniens. C'est aussi le chemin préféré par la grande majorité de la communauté internationale, a poursuivi l'Observateur permanent.

Le second choix est également clair, a déclaré M. Mansour: autoriser l'intransigeance, les violations et l'impunité d'un État -Israël, puissance occupante- non pas seulement de miner mais de totalement saboter les perspectives de paix existant encore pour une solution à deux États. Il est largement admis que le statu quo du Territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est, est intenable et instable du fait des provocations et actions illégales en cours de la part d'Israël, a ajouté l'Observateur permanent.

C'est pourquoi, a poursuivi M. Mansour, nous venons aujourd'hui devant le Conseil de sécurité pour appeler une fois encore ses membres à réaffirmer leurs responsabilités en vertu de la Charte de l'ONU en matière de maintien de la paix et de la sécurité internationales. Les violations du droit international par le biais de la colonisation, de l'agression et des punitions collectives à l'encontre du peuple palestinien dans le Territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est, et de mépris affiché face à la volonté de la communauté internationale doivent être traitées avec fermeté et rejetées. Israël, puissance occupante, doit choisir entre la poursuite des efforts en faveur de la paix et sa responsabilité pour l'obstruction du processus de paix.

L'Autorité palestinienne a appuyé les pourparlers indirects afin de tenter de réduire le fossé qui existe sur la question de la sécurité, des frontières et de la colonisation, a rappelé M. Mansour, qui a constaté que ces pourparlers n'avaient pas abouti à des résultats tangibles « du fait de l'intransigeance d'Israël et de son refus de respecter ses obligations juridiques en vertu de la Feuille de route, et de son refus de cesser sa politique de colonisation, y compris la prétendue « croissance naturelle » qui, a-t-il fait remarquer, est illégitime et représente indiscutablement un obstacle majeur à la paix et à la solution à deux États et au principe de l'échange de la « paix contre la terre ». L'arrêt de toutes les activités de colonisation du Territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est, est essentiel à la reprise d'un processus de paix crédible visant une solution à deux États sur la base des frontières de 1967, a répété M. Mansour.

L'Observateur permanent a rappelé que ceci n'était pas une condition posée par les Palestiniens mais une obligation juridique d'Israël, reposant notamment sur les Conventions de Genève, de nombreuses résolutions du Conseil de sécurité et de l'Assemblée générale et sur la Feuille de route du Quatuor, ainsi que la position unanime de la communauté internationale. Il a rappelé, à cet égard, la réunion du Conseil de sécurité du 26 septembre 2008, consacrée spécifiquement à la « colonisation israélienne ». M. Mansour a, en revanche, qualifié de « conditions préalables arbitraires », uniquement destinées à « extorquer de nouveaux gains politiques sur la base de l'impunité », les nouvelles exigences israéliennes.

M. Mansour a rappelé que, malgré les réserves palestiniennes face au « moratoire » sur la colonisation –du fait qu'il n'était que partiel et ne concernait pas Jérusalem-Est-, les Palestiniens avaient accepté la reprise de pourparlers directs, qui avait été largement saluée et avait soulevé de nouveaux espoirs. Il a aussi rappelé le discours du Président des États-Unis, M. Barack Obama, devant l'Assemblée générale, le 23 septembre dernier, lorsqu'il a évoqué l'espoir de voir un état palestinien créé dans un délai d'un an.

Tout cela n'a pas suffi pour qu'Israël reconduise son moratoire et se conforme à son obligation juridique de geler la colonisation, a regretté M. Mansour, qui a accusé le Gouvernement israélien d'avoir choisi de mépriser ouvertement les appels du monde entier et de poursuivre une politique expansionniste brutale au détriment des perspectives de paix.

M. Mansour a ensuite donné un aperçu de l'importance de la colonisation, qui s'est accrue de 8 000 colons depuis le début de l'année, faisant également état de la terreur imposée par des colons fanatiques. Il a rappelé que la situation était instable en Cisjordanie et critique dans la bande de Gaza.

C'est Israël qui porte la pleine responsabilité de la situation actuelle, et il faut lui demander des comptes, a déclaré M. Mansour. L'Observateur permanent a affirmé que les Palestiniens avaient pour leur part participé aux négociations de bonne foi et démontré, à de multiples reprises, leur engagement en faveur des négociations de paix directes. En même temps, les Palestiniens rejettent les activités de colonisation. Il est temps qu'Israël décide s'il veut la paix pour lui-même et pour l'ensemble de ses voisins, ou s'il veut rester « un État occupant, oppresseur et agresseur au mépris des principes fondamentaux du droit international ».

M. Mansour a demandé que soient prises des « décisions courageuses et décisives » qui reconnaissent que le temps est essentiel et que les décisions qui seront prises en ce moment crucial détermineront non pas seulement le court terme mais les années à venir pour toute la région. Il a conclu en réaffirmant l'engagement de l'Autorité palestinienne en faveur de la paix.

M. MERON REUBEN (Israël) a déclaré que les activités liées à l'implantation de colonies de peuplement étaient l'un des nombreux problèmes qui doit être réglé dans le cadre de négociations sur le statut final. L'histoire a montré que ces activités ne constituaient pas un obstacle à la paix, a-t-il ajouté, évoquant l'exemple d'accords de paix qui avaient été conclus avec l'Égypte et la Jordanie. Lorsque Israël avait démantelé tous ses établissements dans la bande de Gaza, elle avait reçu en réponse des tirs de roquettes, a rappelé le représentant.

Les États-Unis et Israël sont étroitement engagés en vue de relancer les pourparlers directs, a indiqué M. Reuben, qui a souligné que « tout futur accord devrait être basé sur le respect des principes de reconnaissance mutuelle et de maintien de la sécurité ». Si Israël doit être amené à reconnaître un État palestinien, « il va de soi que l'État israélien et son peuple juif doivent également être reconnus », a-t-il insisté. « Après un conflit qui a marqué plusieurs générations, la reconnaissance mutuelle sera essentielle pour surmonter une longue histoire de lutte contre le terrorisme, contre les provocations et établir finalement la coexistence pacifique entre nos deux peuples », a souligné le représentant.

M. Reuben a ensuite estimé qu'un accord de paix devrait clairement aborder la question de la sécurité israélienne, car « les menaces directes auxquelles Israël fait face demeurent significatives ». Avec l'appui des régimes iranien et syrien, les organisations terroristes de la région continuent de se réarmer et de fomenter des attaques contre les civils israéliens, a-t-il assuré. La bande de Gaza, contrôlée par le Hamas, reste l'épicentre de la terreur, tandis qu'au Liban, le Hezbollah constitue un obstacle constant à la paix et à la sécurité dans la région, a poursuivi M. Reuben. Le représentant a ainsi jugé que pour établir la paix, « les déclarations et les signatures sur une feuille de papier ne suffiraient pas », insistant au contraire sur des actions concrètes sur le terrain pour avancer sur la voie de la paix.

Le représentant d'Israël s'est ensuite appesanti sur la situation au Liban, « où il demeure clair que le Hezbollah empêche la pleine application de la résolution 1701 en continuant de renforcer sa capacité militaire ». « Les provocations de cette organisation terroriste et son réarmement continu doivent être condamnés fermement par le Conseil de sécurité, et le Gouvernement syrien, qui abrite des camps d'entraînement pour les terroristes du Hezbollah, doit s'abstenir d'actions susceptibles de déstabiliser de nouveau la région », a-t-il par exemple lancé.

Pour ce qui est de l'Iran, le représentant a estimé que la visite de M. Ahmadinejad la semaine dernière au Liban avait mis en lumière « la capacité de déstabilisation » de ce régime dans la région. « Un dirigeant qui nie l'Holocauste, défend les théories du complot à propos des attentats du 11 septembre 2001 et appelle à rayer Israël de la carte du monde, ne peut être qu'une cause de destruction et d'instabilité », a-t-il affirmé. Il s'est déclaré convaincu que « sans l'Iran, le Hezbollah n'existerait pas », accusant le régime iranien de saper sciemment toute possibilité de rapprochement entre Israéliens et Palestiniens. Concluant son intervention, M. Reuben a demandé à la communauté internationale de faire tout ce qui est en son pouvoir pour accélérer la libération du soldat Gilad Shalit, « privé depuis plus de quatre ans de ses droits les plus fondamentaux ».

Mme BROOKE D. ANDERSON (États-Unis) a estimé que, le mois dernier, les dirigeants israéliens et palestiniens avaient fait un grand pas en reprenant les pourparlers directs qui, a-t-elle estimé, représentent la marche à suivre pour parvenir à un règlement final permettant de créer une solution à deux États vivant côte à côte dans la

paix et la sécurité. Les États-Unis continueront d'être un partenaire dynamique en ce sens, a-t-elle ajouté. Elle s'est dite déçue par l'annonce d'un appel d'offre faite pour de nouvelles constructions destinées à des Juifs à Jérusalem-Est. Elle a lancé un appel au courage et au leadership des dirigeants palestiniens et israéliens et a rappelé que les États-Unis avaient demandé à Israël de proroger son moratoire sur l'implantation de colonies de peuplement en Cisjordanie. Tout en reconnaissant que la voie de la paix n'était pas sans embûches, la représentante a appelé à œuvrer ensemble à réaliser l'objectif commun, qui est dans l'intérêt des Israéliens, des Palestiniens, des États-Unis et de tous ceux qui, au sein de la communauté internationale, souhaitent une paix durable. Tout en estimant que la situation à Gaza restait préoccupante, elle a qualifié de mesure positive l'allègement du blocus par Israël en juin dernier et l'a incité à poursuivre dans ce sens. Elle a demandé par ailleurs la libération immédiate du soldat Gilad Shalit. Rappelant que le Conseil de sécurité avait demandé une enquête « prompte, impartiale et transparente » sur l'incident de la flottille se dirigeant vers Gaza, le 31 mai, la représentante s'est félicitée de la mise en place d'une équipe par le Secrétaire général et de l'atmosphère de travail qui y prévaut.

La représentante a réaffirmé que les États-Unis étaient attachés à la pleine souveraineté du Liban et s'est dite préoccupée par l'ingérence d'acteurs extérieurs ainsi que par le flux permanent d'armes, en provenance de la Syrie, qui sont destinées au Hezbollah. Elle a ajouté que le Secrétaire général avait rappelé, le 6 octobre dernier, que le Tribunal spécial sur le Liban est une entité judiciaire indépendante et que ses travaux devaient se poursuivre sans aucune ingérence.

M. ALFRED MOUNGARA MOUSSOTSI (Gabon) a regretté l'impasse des pourparlers directs, entre Palestiniens et Israéliens, qui ont été relancés le mois dernier à Washington D.C. Dans ce contexte, il a exhorté les parties à renouer avec le dialogue, qui représente la condition *sine qua non* pour parvenir à un règlement définitif du conflit qui les oppose. Afin d'atteindre l'objectif d'une paix globale et durable dans la région, il a souligné l'importance de l'implication effective de la Syrie et du Liban dans les pourparlers de paix. À cet égard, il a félicité la volonté de la Syrie de reprendre les discussions avec Israël, notamment sur la question du Golan syrien et du Sud-Liban. S'agissant du Liban, il a rappelé l'obligation de respecter la souveraineté et l'intégrité territoriale et demande la fin des violations de l'espace aérien libanais. Il a aussi assuré de l'appui de sa délégation à la Force des Nations Unies au Liban (FINUL).

M. Moussotsi a lancé un appel à la fin des violences dans la région, demandant aux parties de s'abstenir et de s'engager dans des actions susceptibles de compromettre les chances d'une paix durable. Un appel lancé aux Palestiniens et aux Israéliens, a-t-il poursuivi, ainsi qu'à l'ensemble des acteurs dans la région. Il a estimé que la recherche de la paix dans la région passe par l'allègement des souffrances des populations de Gaza, souhaitant un plus large accès aux points de passage, afin d'assurer les approvisionnements nécessaires aux Palestiniens. Parallèlement, il a souligné que la sécurité de l'État d'Israël constitue l'une des garanties essentielles de la paix dans la région. Dans ce contexte, la République du Gabon réitère son plein appui à la création d'un État palestinien viable, vivant côte à côte avec l'État d'Israël, à l'intérieur de frontières sûres et internationalement reconnues, a-t-il conclu.

M. GÉRARD ARAUD (France) a estimé que la reprise des négociations directes était indispensable en vue de la création d'un État palestinien viable vivant en paix et dans la sécurité aux côtés d'Israël. Le statu quo actuel n'offre comme perspective qu'un surcroît d'instabilité et de violence, a-t-il ajouté, estimant à son tour que la colonisation est illégale et contraire à la paix « et va même à l'encontre de la sécurité d'Israël ». Elle doit donc cesser, y compris à Jérusalem-Est, a-t-il renchéri, répétant que la communauté internationale plaide pour la prorogation d'un moratoire.

La réalisation de la paix, a souligné M. Araud, nécessite un accompagnement élargi du processus de paix, « afin que les risques politiques que requiert le choix de la paix soient mieux partagés ». « Toute provocation doit être évitée, nous regrettons ainsi la décision d'Israël de lancer des appels d'offre pour construire 240 colonies en Cisjordanie », a indiqué le représentant, qui a ensuite appelé l'Autorité palestinienne « à renforcer son secteur de la sécurité, un élément de base du futur État de droit palestinien ».

Concernant la situation à Gaza, le représentant a lui aussi plaidé pour l'ouverture de tous les points de passage, saluant à ce propos l'adoption par Israël de mesures pour faciliter l'entrée de biens. « Mais des mesures

supplémentaires sont nécessaires pour libéraliser la circulation des biens et des personnes », a-t-il estimé, ajoutant que « l'enfermement imposé à la population de Gaza pèse sur l'amélioration de la situation politique dans la région ». Le représentant a par ailleurs confirmé que la France proposait la tenue d'une seconde conférence des donateurs pour soutenir la mise en œuvre du programme de réformes institutionnelles et économiques de l'Autorité palestinienne. Avant de conclure, le représentant s'est dit préoccupé par les tensions actuelles au Liban. Il a regretté la déclaration de l'Iran remettant en cause l'existence d'un État Membre. La mise en place du Tribunal spécial pour le Liban a constitué une avancée majeure dans la lutte contre l'impunité et il est dans l'intérêt du Liban qu'il puisse continuer de travailler de manière transparente et en toute tranquillité, a-t-il rappelé.

M. MARK LYALL GRANT (Royaume-Uni) a déclaré que la reprise des pourparlers directs, début septembre, avait été saluée comme un moyen de parvenir à la solution durable à deux États et à la résolution du problème des réfugiés palestiniens. Il a regretté qu'elles soient désormais suspendues. Il s'est dit déçu qu'Israël n'ait pas prorogé le moratoire partiel sur l'implantation de colonies de peuplement en Cisjordanie et a jugé troublant l'approbation par le Gouvernement de la construction de nouveaux logements destinés aux colons israéliens à Jérusalem-Est. Toutes ces activités d'implantation de colonies de peuplement sont illégales, a rappelé le représentant, qui a estimé que la reprise du moratoire, qui est déjà bien en dessous des obligations juridiques internationales qu'Israël doit assumer, ne serait pas déraisonnable.

M. Lyall Grant a déclaré que pour leur part, les Palestiniens devraient prendre des mesures. Il s'est félicité des progrès réalisés par les Palestiniens dans le domaine de la sécurité mais a rappelé que la réconciliation palestinienne autour d'une direction unie était aussi nécessaire. « Si nous désirons voir la paix progresser, il faut aussi faire des progrès sur la situation à Gaza », a poursuivi le représentant, qui a reconnu qu'en dépit de quelques progrès réalisés cet été pour atténuer le blocus, il reste encore beaucoup à faire. Il a demandé des changements sur le terrain qui permettent une reconstruction de fond de la bande de Gaza et de son économie. Israël a des préoccupations légitimes en matière de sécurité, a par ailleurs déclaré M. Lyall Grant, qui a demandé au Hamas de renoncer à la violence et demandé la libération du soldat Gilad Shalit. Le représentant s'est en outre dit préoccupé par la rhétorique tenue par certains dans la région concernant le Tribunal spécial sur le Liban, dont l'indépendance, a-t-il appelé, doit être respectée.

M. VITALY CHRUKIN (Fédération de Russie) s'est dit, à son tour, préoccupé par la décision prise par Israël de reprendre les constructions à Jérusalem-Est. Il est essentiel que les parties fassent preuve de volonté politique et d'esprit de compromis pour parvenir à un règlement du conflit sur la base du droit international, a souligné le représentant. Cette tâche ne sera pas aisée car il existe toujours de profondes divergences entre les parties et c'est pourquoi, la communauté internationale doit continuer d'apporter un soutien collectif à tout effort de rapprochement et de paix, a-t-il déclaré. S'agissant de l'incident du 31 mai dernier relatif à la flottille se dirigeant vers Gaza, il a souligné que les résultats de la Commission d'enquête mise en place par le Secrétaire général permette d'améliorer, à terme, la confiance entre les parties et d'éviter que des incidents de ce type ne se reproduisent à l'avenir. Après avoir indiqué que la proposition d'organiser une conférence sur la paix au Moyen-Orient à Moscou était « toujours d'actualité », M. Churkin a conclu son intervention en appelant les Libanais à respecter l'impartialité du Tribunal spécial pour le Liban, soulignant que la stabilité régionale dépendait en partie de son bon fonctionnement.

M. NAWAF SALAM (Liban) a déclaré qu'Israël continuait de faire obstacle aux efforts de paix par le biais de la colonisation ou encore des sanctions contre la population palestinienne de Gaza. Déclarant que le Président des États-Unis, M. Barack Obama, avait « promis » devant l'Assemblée générale la création d'un État palestinien dans un délai d'un an, il a appelé Israël à proroger le moratoire sur l'implantation de colonies de peuplement. Mais Israël continue d'ignorer les appels du Président Obama et de la communauté internationale, et continue aussi d'ignorer toute une série de résolutions adoptées par le Conseil de sécurité, comme il ignore l'avis de la Cour internationale de Justice (CIJ) sur le mur de séparation. Il a estimé que l'appel aux Palestiniens pour qu'ils reconnaissent Israël comme un « État juif » ainsi que le projet d'amendement à la loi sur la citoyenneté représentait une menace historique pour les réfugiés palestiniens. Le représentant s'en est ensuite pris au discours prononcé, en septembre dernier, devant l'Assemblée générale par le Ministre israélien des affaires étrangères, Avidgor Liberman, qui avait déclaré que la paix prendrait au moins une génération et mis l'accent sur le développement économique plutôt que l'échange de la terre. M. Salam a aussi demandé que soit enfin mise en place la mission d'établissement des faits sur l'attaque contre la flottille pour Gaza. Le représentant a déclaré qu'une paix durable devrait

nécessairement inclure la Syrie et le Liban. Il a conclu en réaffirmant l'engagement de son pays en faveur du respect de la résolution 1701.

M. ERTUĞRUL APAKAN (Turquie) a déclaré que l'optimisme qu'avait suscité le mois dernier la reprise des négociations directes entre Palestiniens et Israéliens n'avait pas duré et que les sceptiques avaient eu une fois de plus raison. En laissant le moratoire sur la colonisation prendre fin malgré les appels de la communauté internationale, Israël a ramené l'ensemble du processus de paix à son point de départ, a-t-il affirmé. Le représentant s'est dit convaincu que les négociations directes peuvent encore être sauvées et a salué la décision de l'Autorité palestinienne de ne pas se retirer complètement du processus et de laisser un peu de temps aux efforts en cours pour trouver un terrain d'entente. Toutefois, une telle pause ne peut pas durer indéfiniment, a déclaré le représentant, qui a souligné la nécessité de rétablir la confiance mutuelle et d'exprimer un ferme engagement politique. C'est à ce prix qu'un véritable élan pourra être obtenu, a ajouté M. Apakan.

Le représentant a demandé à Israël de renoncer aux mesures unilatérales et à une rhétorique simpliste qui nuit au processus et préjuge de la notion d'accord négocié à deux États. Israël doit donc geler toute « activité de colonisation », notamment à Jérusalem-Est et « s'abstenir de toute provocation », a-t-il insisté.

Si l'Autorité palestinienne doit être un partenaire d'Israël pour la paix, elle doit pouvoir prendre toutes ses responsabilités, a déclaré le représentant, qui s'est félicité du rapport de la Banque mondiale sur la viabilité du futur État palestinien. Mais les Palestiniens doivent pouvoir jouir de leur terre et de leurs libertés fondamentales, a ajouté le représentant, ce qui signifie que, pour établir les bases d'un État palestinien, la colonisation doit prendre fin. M. Apakan a en outre rendu Israël responsable de la « tragédie humaine » à Gaza, du fait de son « blocus illégal », et a demandé l'application intégrale de la résolution 1860 du Conseil de sécurité. La Turquie continuera de soutenir les efforts en vue de la réconciliation intrapalestinienne, a par ailleurs assuré le représentant.

M. Apakan s'est dit inquiet de la montée des tensions au Liban et a appelé les responsables libanais au calme et au dialogue. Il a rappelé que le Tribunal spécial sur le Liban était un organe indépendant dont le travail ne doit pas être politisé. Le représentant a en outre rappelé la nécessité d'appuyer la FINUL. Par ailleurs, le représentant s'est félicité de la déclaration présidentielle du Conseil de sécurité sur l'attaque contre la flottille se dirigeant vers Gaza. Il a rappelé que l'équipe d'enquête mise en place par le Secrétaire général avait reçu le rapport de l'enquête nationale menée par la Turquie et attendait maintenant la collaboration d'Israël. Il a aussi rappelé que la commission d'enquête mise en place par le Conseil des droits de l'homme avait rendu son rapport, qui met en lumière de multiples violations du droit international et des droits de l'homme par les autorités et Forces israéliennes.

M. LI BAODONG (Chine) a estimé que la communauté internationale devrait continuer à prendre des mesures pour garder la situation sous contrôle et permettre la reprise du dialogue direct entre les acteurs régionaux. La Chine appuie la création rapide d'un État palestinien viable vivant côte à côte avec Israël dans la paix et la sécurité, a-t-il ajouté. Le représentant a ensuite demandé à Israël de proroger le moratoire sur le gel des activités de peuplement et de répondre aux nombreux appels des États Membres en améliorant la situation humanitaire dans le Territoire palestinien occupé. À son tour, le représentant a salué les mesures prises par Israël pour réduire les restrictions à l'accès de biens et marchandises vers et dans Gaza, tout en estimant que « cela ne suffit pas ». Israël doit lever le bouclage de la bande de Gaza pour redonner aux Palestiniens de la zone « l'espace nécessaire dont ils ont besoin pour mener une vie normale ». Le représentant a insisté sur la nécessité pour les Palestiniens d'œuvrer à la réconciliation intrapalestinienne afin qu'ils puissent ensemble défendre les intérêts de leur peuple à long terme et progresser vers l'édification de leur futur État.

M. THOMAS MAYR-HARTING (Autriche) a déclaré que, lors du débat de l'Assemblée générale le mois dernier, les dirigeants du monde avaient envoyé un message aux dirigeants israéliens et palestiniens pour les encourager dans leurs efforts de paix. Avec l'expiration du moratoire partiel, a-t-il fait remarquer, nous nous heurtons une fois de plus au risque de nous retrouver dans une impasse qui ne profitera qu'aux démagogues et aux saboteurs violents. C'est pourquoi, le représentant a lancé un appel à la reconduction du moratoire et à l'arrêt de toute activité de colonisation, y compris à Jérusalem-Est.

Le représentant a exhorté les dirigeants des deux parties à ne pas réfléchir à court terme, à faire preuve de calme et de retenue, à montrer leur attachement aux obligations souscrites et à prendre des mesures tangibles pour instaurer la confiance. Des procès décisifs ont été faits pour améliorer la circulation en Cisjordanie et mettre fin au blocus à Gaza, a estimé le représentant, qui a noté que des progrès étaient possibles. Il a aussi souligné qu'il était essentiel pour les Palestiniens de poursuivre leurs efforts en vue de se doter d'institutions étatiques viables, tout en insistant sur la réconciliation intrapalestinienne. Le représentant a dit appuyer les efforts de l'équipe d'enquête sur l'incident de la flottille se dirigeant vers Gaza, mise en place par le Secrétaire général, et a souhaité la collaboration de toutes les parties. Il a aussi rappelé l'appui de l'Autriche à la résolution 1701 du Conseil de sécurité sur le Liban. Il s'est dit convaincu que le Tribunal spécial pour le Liban joue un rôle important pour la démocratie, l'état de droit et la lutte contre l'impunité, en rappelant que cette institution devrait travailler en toute indépendance.

M. IVAN BARBALIĆ (Bosnie-Herzégovine) a déclaré que la reprise des négociations constituait une percée importante dans la crise au Moyen-Orient. Il a néanmoins exprimé son inquiétude face aux menaces qui pèsent sur la poursuite des pourparlers directs, dont notamment l'expiration du moratoire de 10 mois sur le gel partiel des colonies de peuplement par Israël. Il s'agit d'un obstacle à la paix, a-t-il poursuivi, les implantations dans le Territoire palestinien occupé sont illégales en vertu du droit international et sont contraires aux obligations d'Israël en vertu de la Feuille de route. La Bosnie-Herzégovine exhorte Israël à répondre positivement aux appels de la communauté internationale et demande la fin des activités liées à l'implantation de colonies de peuplement, y compris à Jérusalem-Est.

Appelant à un soutien total de la communauté internationale, le représentant de la Bosnie-Herzégovine a insisté sur la nécessité de régler toutes les questions de statut final, y compris celui de Jérusalem. Dans ce contexte, il est indispensable que les deux parties évitent toute provocation et respectent le droit international humanitaire. Condamnant les attaques contre les populations civiles, il a réaffirmé qu'il était essentiel d'assurer la protection des populations israélienne et palestinienne et a appelé à un arrêt complet des violences, en particulier les tirs de roquettes et les attaques terroristes. La Bosnie-Herzégovine insiste sur une solution à deux États, vivant côte à côte dans la paix et la sécurité. Il a félicité le geste d'Israël de faciliter l'entrée de biens à Gaza, tout en souhaitant la pleine mise en œuvre de la résolution 1860 du Conseil de sécurité (2009). La Bosnie-Herzégovine estime également que la paix au Moyen-Orient doit inclure des négociations entre Israéliens et Syriens et entre Israéliens et Libanais. Concernant le Liban, il a réaffirmé son soutien à la Force des Nations Unies au Liban (FINUL) et a insisté sur l'application de la résolution 1701 du Conseil de sécurité et sur l'indépendance du Tribunal spécial pour le Liban.

Mme JOY OGWU (Nigéria) a souligné la nécessité que les parties au conflit israélo-arabe fassent preuve d'esprit de compromis et de souplesse afin de parvenir au résultat escompté par la communauté internationale. Israël a ignoré l'appel lancé pour proroger le moratoire sur les activités liées à l'implantation de colonies de peuplement, lesquelles, a-t-elle dit, ont entraîné une suspension immédiate du processus de paix. La représentante a souligné que la communauté internationale devrait continuer de faire pression sur Israël « ainsi que sur les Palestiniens » afin de les convaincre de l'urgence de lever les obstacles à une solution négociée devant aboutir à la création d'un État palestinien vivant côte à côte avec Israël, dans la paix et la sécurité. Après avoir regretté profondément que des militants du Hamas et du Hezbollah s'obstinent à mettre en péril les chances de paix en visant des civils, en usant d'une rhétorique guerrière et en utilisant des enfants comme boucliers humains, la représentante a exhorté Israël à lever complètement le blocage de la bande de Gaza, « pour faciliter l'édification d'un État palestinien économiquement viable ».

M. TSUNEO NISHIDA (Japon) a rappelé que, pour son pays, la seule voie vers la paix au Moyen-Orient était celle de négociations sincères et de bonne foi entre les parties concernées. S'il a appuyé les efforts des États-Unis, il s'est dit déçu par la non-reconduction du moratoire israélien sur l'implantation de colonies de peuplement en Cisjordanie et par les appels d'offre qu'il a approuvés pour de nouvelles constructions à Jérusalem-Est. Le Japon demande à Israël de ne pas mettre en œuvre ce nouveau plan de construction.

Les deux parties, a souligné le représentant, doivent respecter leurs engagements en vertu de la Feuille de route. Il a donc appelé le Gouvernement israélien à geler toutes les activités de colonisation en Cisjordanie, y compris à Jérusalem-Est. Quant à l'Autorité palestinienne, elle doit poursuivre ses efforts pour faire cesser la violence. Le Japon appuie le plan de l'Autorité palestinienne pour construire un État dans les 24 mois et continuera

d'apporter son assistance au renforcement des capacités du peuple palestinien. En ce qui concerne Gaza, le représentant a demandé que la résolution 1860 soit mise en œuvre par les parties, tout en insistant sur la nécessité pour les Palestiniens d'œuvrer en faveur de leur réconciliation. Le représentant a assuré que le Japon réaffirmerait l'intégrité territoriale, la souveraineté politique et l'indépendance du Liban ainsi que l'importance de la pleine mise en œuvre des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité. M. Nishida s'est dit alarmé par certaines déclarations faites au Liban sur la situation actuelle et a appelé toutes les parties à agir avec responsabilité. Il a apporté son plein appui à la FINUL et son « ferme soutien » au Tribunal spécial pour le Liban.

Mme MARIA LUIZA RIBEIRO VIOTTI (Brésil) a estimé qu'il faudrait renverser le cours des récents développements, qu'elle a jugés « troublants », afin que les pourparlers directs lancés le 2 septembre puissent se poursuivre. Cela exige du courage, a-t-elle ajouté, en demandant « au moins » le rétablissement du moratoire sur la colonisation en Cisjordanie, car il devient « intenable » pour l'Autorité palestinienne de continuer à obtenir un soutien alors que les perspectives pour un État palestinien viable sont de plus en plus minés par la colonisation.

Mme Ribeiro Viotti a dit comprendre que les contraintes politiques internes jouent toujours un rôle dans la diplomatie, et plus encore quand il s'agit de paix ou de guerre. Les dirigeants doivent aussi voir plus loin que leurs objectifs politiques immédiats et prendre les mesures nécessaires pour préserver le processus de paix, a-t-elle rappelé. On ne demande pas à Israël de faire des concessions, mais de remplir ses obligations juridiques en cessant les implantations de colonies de peuplement dans le Territoire palestinien, a-t-elle précisé.

La représentante a salué les efforts du Gouvernement des États-Unis et de la Ligue des États arabes et a estimé que les négociations restaient la seule solution possible. Elle a condamné toutes les formes de violence, qu'il s'agisse des attaques contre des colons israéliens et des tirs de roquettes depuis Gaza que des provocations et violences des colons israéliens contre les Palestiniens et leurs biens, ou encore des mosquées. Elle a également estimé que le succès du processus de paix dépendra de la réconciliation entre Palestiniens. Sa délégation est très préoccupée par la situation humanitaire à Gaza, a-t-elle poursuivi, convaincue que le blocus constituait une entrave au processus de paix et à un dialogue constructif. Elle a estimé que des choix fondamentaux devraient désormais être faits par les deux parties et, en premier lieu par la plus forte, en rappelant, avant de conclure, les propos tenus récemment par le Secrétaire général: « si les portes de la paix se ferment, il sera très difficile de les rouvrir ».

M. CLAUDE HELLER (Mexique) a jugé très ambitieux les pourparlers directs repris en septembre, notamment à la suite de la déclaration faite par le Quatuor et la Ligue des États arabes de parvenir dans un an à l'objectif d'une paix durable au Moyen-Orient sur la base d'une solution à deux États vivant côte à côte dans la paix et la sécurité. Aujourd'hui, la poursuite du dialogue ne tient qu'à un fil et le processus semble faire marche arrière, a déclaré le représentant. Le statu quo est inacceptable, a souligné M. Heller, qui s'est dit convaincu que la communauté internationale avait un rôle à jouer dans la reprise du dialogue de fond. Il a appelé les deux parties à s'abstenir de toute provocation et à mettre en place un climat favorable aux négociations.

En ce sens, la reprise des activités d'implantation illégale de colonies de peuplement et l'annonce de nouvelles constructions à Jérusalem-Est constituent un grand pas en arrière, a déclaré le représentant. Il a rappelé la position unanime de la communauté internationale sur l'illégalité de cette colonisation, qui constitue en outre un obstacle sérieux au processus de paix et préjuge de l'issue des négociations. Contrairement à ce que pensent certains, les colonies de peuplement n'apportent aucune sécurité. Au contraire, elles créent des tensions et incitent à la violence entre les peuples, a poursuivi le représentant. De l'avis de M. Heller, Israël doit définitivement renoncer à la colonisation, y compris à la prétendue « croissance naturelle ».

Les Palestiniens doivent respecter leurs propres engagements en conformité avec la Feuille de route, a déclaré M. Heller, qui a condamné les attaques contre des civils israéliens, tout en se disant satisfait des progrès des forces de sécurité palestiniennes en même temps que s'améliore la situation économique en Cisjordanie. Il a en revanche déclaré qu'il était intenable et contre-productif de poursuivre le blocus économique de Gaza, dont il a en outre dénoncé les conséquences humanitaires pour la population. La levée partielle du blocus est certes bienvenue, mais insuffisante, a également déclaré M. Heller, qui a souhaité un mécanisme international de contrôle permettant d'assurer à la fois l'ouverture des points de passage et la lutte contre le trafic illégal d'armes vers Gaza. Un tel mécanisme réduirait les tensions et permettrait d'éviter des incidents tels que celui de la flottille humanitaire se

dirigeant vers Gaza du 31 mai, a-t-il estimé, avant d'exprimer sa confiance dans les conclusions de l'équipe d'enquête mise en place par le Secrétaire général. M. Heller s'est par ailleurs dit préoccupé par la montée des tensions au Liban, qui menacent l'équilibre politique et la coexistence des diverses communautés, alors que se poursuivent par ailleurs les violations de la résolution 1701 (2006), notamment du fait de la découvertes de caches d'armes ou de munitions dans la zone placée sous le contrôle de la FINUL. Il a demandé à Israël et au Liban de respecter la résolution 1701. En outre, il a rappelé que le Tribunal spécial pour le Liban était un organe judiciaire international impartial destiné à mettre fin à l'impunité.

M. RUHAKANA RUGUNDA (Ouganda) a déclaré que la relance du processus de négociations entre Israéliens et Palestiniens nécessitera des concessions de la part des deux parties, la paix durable et global passant, a-t-il estimé, « par la réalisation de la solution à deux États ». Les activités d'implantation de colonies de peuplement que poursuit Israël ne peuvent que nourrir davantage les tensions, a estimé à son tour le représentant, qui a appelé Israël à mettre fin sans délai à ces activités, « y compris dans le cadre de la croissance naturelle ». Le représentant s'est dit convaincu que seule la levée complète du blocus de Gaza permettra un retour à la normale dans la zone. Se déclarant préoccupé par les tensions actuelles au Liban, le représentant a demandé aux parties concernées, conformément à leurs engagements, « à mettre pleinement en œuvre la résolution 1701 du Conseil de sécurité ayant mis au conflit israélo-libanais de 2006 ».

M. MAGED ABDELAZIZ (Égypte), qui s'exprimait au nom du Mouvement des pays non alignés, s'est dit préoccupé par les conséquences possibles de la poursuite des activités de peuplement dans le Territoire palestinien occupé. La reprise de négociations sérieuses ne sera possible que si Israël cesse d'agir illégalement et de multiplier les provocations, a-t-il ajouté. Le représentant a appelé Israël à respecter ses obligations internationales en tant que puissance occupante, soulignant que cela est crucial pour créer les conditions propices à la réalisation de la solution à deux États. Se référant ensuite au Sommet de la Ligue des États arabes qui s'était tenu à Syrte, en Libye, le 9 octobre dernier, il a estimé qu'il incombait maintenant à Israël de fournir des preuves équivalentes sur sa volonté de parvenir à la paix. Poursuivant, il a répété que la seule condition à une reprise des pourparlers directs entre Israéliens et Palestiniens était le gel durable des activités liées à l'implantation des colonies de peuplement dans tout le Territoire palestinien occupé. La communauté internationale doit réfléchir à des mesures pour mettre fin à ces activités dont chacun s'accorde à dire qu'elles compromettent la possibilité même de parvenir à la création d'un État palestinien avec Jérusalem-Est comme capitale, a déclaré le représentant. Il a par ailleurs souligné l'urgence de reconstruire Gaza et appelé en ce sens Israël à autoriser l'importation de matériaux de construction, y compris ceux dont les institutions de l'ONU ont besoin pour remettre sur pied leurs installations et aider à relancer l'économie totale.

M. BASHAR JA'AFARI (République arabe syrienne) a déclaré que les circonstances actuelles n'étaient pas de bon augure pour le Moyen-Orient, compte tenu des « politiques agressives d'Israël », qu'il a jugées sans précédent. Ces politiques visent à effacer tous les espoirs de paix durable dans la région, a-t-il affirmé, avant d'accuser Israël de mener une guerre pour s'approprier la terre, de continuer sa politique de colonisation, d'imposer un blocus à Gaza et d'expulser des millions de Palestiniens de leur terre. Ces politiques ne permettent pas de penser qu'Israël recherche la paix, a affirmé le représentant, qui a demandé comment on pouvait prétendre que l'on souhaite reprendre les pourparlers de paix en vue d'une solution à deux États alors que la politique de colonisation s'y oppose.

Le représentant a condamné la politique de judaïsation de Jérusalem-Est, les punitions collectives et les mauvais traitements des prisonniers par Israël. Il a qualifié la volonté d'imposer une allégeance à l'État juif d'« expression du fascisme israélien ». Le représentant s'est demandé combien de temps encore le Conseil de sécurité laisserait Israël défier impunément le monde. Le représentant a aussi accusé Israël de continuer à refuser de restituer le Golan syrien, à y installer des camps de mines, à y poursuivre la colonisation et à en voler l'eau. Il a affirmé que la Syrie avait sur le Golan des droits souverains qu'il n'était pas question de négocier.

M. KHALID ABDULLAH KRAYYEM SHAWABKAH (Jordanie) a assuré que son pays appuyait « et continuerait d'appuyer tous les efforts à l'appui de la réalisation de la solution à deux États ». « Nous exhortons Israël à s'engager en faveur de la reprise des négociations directes avec la partie palestinienne, en adhérant aux principes de la paix, ce qui suppose qu'il doit renoncer aux mesures unilatérales, au nombre desquelles

l'implantation de colonies de peuplement et la poursuite de politiques de démobilisation des logements palestiniens, musulmans mais aussi chrétiens », a ajouté le représentant. Soulignant le caractère illégal des activités israéliennes dans le Territoire palestinien occupé, et le fait qu'elles constituent une violation du droit international humanitaire et le refus par Israël de s'acquitter de ses obligations internationales en tant que « puissance occupante », le représentant a ensuite affirmé que « la région ne retrouverait le calme qu'une fois réglée, sous tous ses aspects, la question palestinienne ». Le représentant de la Jordanie a également souligné la portée de l'Initiative de paix arabe, qui avait été approuvée en 2002, et dont il a estimé qu'elle doit être « le socle de tout accord de paix globale, comme l'ont réaffirmé les pays arabes réunis à Syrte, en Libye, le 9 octobre dernier ».

M. PEDRO SERRANO, Chef de la délégation de l'Union européenne, a recommandé de faire les efforts nécessaires pour dépasser les impasses actuelles dans les négociations qui ont débuté le mois dernier. Il n'y a pas d'alternative à la solution négociée à deux États, a-t-il ajouté. Appelant toutes les parties à préserver le processus de négociation, l'Union européenne juge indispensable que toutes les parties s'abstiennent d'actions qui risquent de mettre le processus en péril et qu'elles mettent en œuvre leurs engagements précédents. L'Union européenne insiste également sur le rôle central du Quatuor dans le processus de paix. L'Union européenne estime que l'implantation de colonies de peuplement dans les territoires occupés, qui sont illégales en vertu du droit international, constituent un obstacle à la paix et risquent de rendre impossible la solution à deux États. M. Serrano a regretté qu'Israël n'ait pas prorogé le moratoire, institué en novembre 2009, qui, a-t-il dit, avait pourtant un impact positif. Il a aussi appelé Israël à arrêter les implantations, y compris à Jérusalem Est, soulignant l'importance de résoudre la question du statut de Jérusalem comme future capitale des deux États. L'Union européenne demande également l'arrêt complet de toutes les violences, y compris les tirs de roquettes et les attaques terroristes.

Lors de sa visite dans la région, début octobre, la Haute-Représentante de l'Union européenne pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, Mme Catherine Ashton, a discuté avec les responsables de l'Autorité palestinienne au sujet du processus de construction de l'État palestinien, se félicitant notamment de l'avis de la Banque mondiale, a expliqué M. Serrano. À cet égard, l'Union européenne exhorte ceux qui ont fait des promesses financières à les respecter, et soutient le Président palestinien dans ses efforts de réconciliation. La Haute-Représentante, qui a visité Gaza à deux reprises cette année, a salué le travail de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA), a-t-il souligné. L'Union européenne s'est félicitée du geste d'Israël, de faciliter l'entrée des marchandises à Gaza, mais réitère son appel en faveur de la peine mise en œuvre de la résolution 1860 du Conseil de Sécurité (2009). Comprenant les soucis de sécurité d'Israël, l'Union européenne a offert son assistance, et appelle aussi à la libération du soldat israélien Gilad Shalit. Dans le contexte du processus de paix dans la région, l'Union européenne souligne l'importance des négociations entre Israéliens et Syriens, ainsi qu'entre Israéliens et Libanais. S'agissant du Liban, l'Union européenne insiste sur le rôle central de la Force des Nations Unies au Liban (FINUL), l'application de la résolution 1701 du Conseil de sécurité et sur l'indépendance du Tribunal spécial pour le Liban, a ajouté M. Serrano.

M. CEDRICK CROWLEY (Afrique du Sud) a déclaré qu'il aurait espéré pouvoir s'adresser lors de ce débat sur une note plus optimiste, compte tenu notamment de la reprise des pourparlers directs le 2 septembre, l'engagement continu du Quatuor et des États-Unis et le soutien de la Ligue des États arabes et du Mouvement des pays non alignés en faveur des pourparlers de paix et d'une solution à deux États. Ces différents développements étaient suffisants pour créer une atmosphère favorable au plan international, a-t-il ajouté, avant de demander à Israël de respecter ses engagements internationaux.

L'Afrique du Sud a connu, lors de sa transition, des phases durant lesquelles les négociations ont failli échouer, a déclaré le représentant. Il a cependant rappelé que les dirigeants de son pays avaient alors su se concentrer sur l'objectif de la paix, de la démocratie et de la réconciliation pour vaincre tous ceux qui tentaient de les faire échouer. Aujourd'hui, Palestiniens et Israéliens sont dans une telle situation, a estimé M. Crowley, qui a estimé que la direction palestinienne était placée dans une situation où il lui était difficile de continuer avec la bonne foi qui est pourtant un élément essentiel des négociations. Il est crucial de créer un climat de paix et de confiance, a ajouté le représentant, qui a demandé au Gouvernement israélien d'abandonner toute mesure susceptible d'avoir des conséquences négatives pour le processus de paix. Le comportement actuel du Gouvernement israélien sape la légitimité du processus et affaiblit la direction palestinienne en tant que partenaire égal, a estimé le représentant, qui a appelé la communauté internationale à faire pression sur Israël pour le contraindre à respecter ses obligations aux termes du droit international et des résolutions du Conseil de sécurité.

M. HASAN KLEIB (Indonésie) s'est associé à la déclaration du Mouvement des pays non alignés faite par le représentant de l'Égypte et à celle de l'Organisation de la Conférence islamique faite par le représentant du Tadjikistan. Il a noté que les discussions entre Palestiniens et Israéliens étaient aujourd'hui menacées, Israël n'ayant pas prorogé le moratoire sur la construction de colonies de peuplement en Cisjordanie. La colonisation reste le principal obstacle à la paix, a-t-il noté, ajoutant que l'implantation de colonies de peuplement par Israël, en dégradant la nature du territoire palestinien, était de toute évidence une violation du droit international. Le transfert de civils dans les territoires occupés est contraire à l'article 49 (6) de la quatrième Convention de Genève de 1949, a-t-il souligné. Rappelant la résolution 465 (1980) du Conseil de sécurité qui avait exhorté Israël à démanteler ses colonies existantes, le représentant a estimé que le Conseil pourrait prendre des mesures similaires en demandant à Israël, d'une seule voix, de démanteler de manière urgente ses colonies existantes et de cesser la construction et la planification de colonies sur le Territoire palestinien occupé.

Si Israël est réellement engagé en faveur de la paix, il doit cesser toute construction de colonies et tout plan d'expansion en Territoire palestinien occupé, dont Jérusalem-Est, et démanteler celles-ci conformément au droit international et aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, a fait remarquer le représentant. Rappelant que l'occupation illégale par Israël depuis 1967, son usage disproportionné de la force et sa politique de punition collective sont des violations flagrantes du droit international humanitaire, il a exprimé son soutien à l'actuel élan diplomatique pour relancer les négociations et reprendre un processus de paix complet, à l'instar des efforts déployés par les États-Unis. Pour sa part, le Conseil de sécurité doit, et peut, exercer une influence positive sur le processus de paix au Moyen-Orient, a estimé le représentant, qui a affirmé du soutien absolu de l'Indonésie pour un État palestinien indépendant, viable et démocratique.

M. LOTFI BOUCHAARA (Maroc) a déclaré que l'espoir suscité par la reprise des négociations en septembre dernier a rapidement été éclipsé par la persistance du Gouvernement israélien à poursuivre sa politique de colonisation, après avoir refusé la reconduction du moratoire sur la colonisation. La décision du Gouvernement israélien de lancer des appels d'offres pour la construction de 238 logements à l'est de la « Ville sainte d'Al Qods » pourrait compromettre la reprise des négociations de paix, a-t-il ajouté. Le Comité de suivi de l'Initiative de paix arabe, qui s'est réuni à Syrte, en Libye, a estimé que la reprise des négociations était tributaire de l'arrêt total de la colonisation dans le Territoire palestinien occupé, y compris Al Qods. Le Maroc a exprimé sa profonde préoccupation face aux décisions prises par les autorités israéliennes dans la partie est d'Al Qods, visant à modifier la composition démographique, compromettant ainsi toute chance de parvenir à l'établissement d'un État palestinien viable. Étant donné la place centrale de Jérusalem dans la crise du Moyen-Orient et ce qu'elle symbolise pour les religions, il a exhorté la communauté internationale, en premier lieu le Conseil de sécurité, à agir pour faire cesser ces pratiques.

Le représentant du Maroc a insisté sur l'importance de l'objectif de la solution à deux États. À cet égard, le Maroc soutient les efforts du Président américain Barack Obama, du Quatuor et de l'Union européenne, sur la base des résolutions de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité, de l'Initiative de paix arabe, de la Feuille de route et des accords antérieurs entre les parties. Dans le cadre du Comité pour l'Initiative de paix arabe, il a rappelé que son pays voulait trouver une solution, par le biais de négociations, aux questions liées au statut final, et particulièrement celle d'Al Qods. Cette solution durable ne pourrait être atteinte que si Israël se retire de tous les territoires occupés, en juin 1967, y compris le Golan syrien et le reste du territoire libanais occupé, et si un État palestinien viable, avec Jérusalem-Est pour capitale est créé, a-t-il conclu.

M. SIRODJIDIN ASLOV (Tadjikistan), qui s'exprimait au nom de l'Organisation de la Conférence islamique (OCI), a notamment indiqué que la situation à Jérusalem-Est, où « Israël modifie par la force la composition démographique de la zone », préoccupait au plus haut point les membres de l'OCI. Il a qualifié les activités israéliennes dans la Ville sainte d'« assaut contre un héritage appartenant à l'humanité tout entière ». Toute tentative visant à modifier la démographie de Jérusalem-Est en expulsant les Palestiniens de leur ville et en les privant de leurs biens constitue en outre une violation grave du droit international, a ajouté le représentant. M. Aslov a demandé à Israël de lever le blocus et d'autoriser la reconstruction de Gaza. Concernant le Liban, il s'est dit profondément inquiet par la violation répétée de la souveraineté libanaise et a appelé Israël à appliquer pleinement la résolution 1701, notamment en se retirant des fermes de Chebaa, du village de Ghajar et des collines de Kfarchouba.

Mme TINE MØRCH SMITH (Norvège) a déclaré que, depuis quelques années, l'Autorité palestinienne avait fait d'importants efforts pour se doter d'institutions transparentes et redevables. La croissance économique, combinée à une baisse régulière du déficit budgétaire, permet d'espérer que l'économie palestinienne se place lentement sur la voie de la viabilité financière, a estimé la représentante. En même temps, a-t-elle ajouté, la Banque mondiale a clairement montré que la structure de l'État naissant reste dépendante de l'aide internationale, avant de rappeler que 60% de la Cisjordanie est encore sous le contrôle d'Israël. Ces zones sont occupées soit par des installations militaires, soit par des colonies de peuplement illégales et l'Autorité palestinienne ne peut assurer correctement des services aux populations qui y vivent, ni construire des infrastructures appropriées ou en utiliser le potentiel économique, a expliqué Mme Mørch Smith.

Pour que l'Autorité palestinienne s'affranchisse de sa dépendance envers la communauté des donateurs internationaux, elle doit être autorisée à utiliser le potentiel de croissance économique de ces zones, a répété Mme Mørch Smith, qui a précisé que ce potentiel était important. La représentante a ajouté que Jérusalem-Est était traditionnellement le moteur de l'économie palestinienne. Les restrictions imposées actuellement à la circulation tant des biens que des personnes coupent les liens entre la ville et le reste de la Cisjordanie, ce qui nuit à l'économie, a fait remarquer la représentante, qui a estimé que la poursuite des activités liées à l'implantation de colonies de peuplement par Israël, y compris à Jérusalem-Est, aggrave cette séparation.

À un moment où les pourparlers de paix directs sont bloqués du fait de la décision israélienne de poursuivre l'expansion des colonies illégales, il faut rappeler l'importance des enjeux, a déclaré la représentante. De l'avis de Mme Mørch Smith, la structure de l'État palestinien est là, prête à assumer ses responsabilités étatiques. La communauté des donateurs est prête à fournir sa part des efforts et il existe un consensus pour estimer qu'il n'y a pas d'alternative à une solution à deux États. En outre, les longues négociations ont traité, au cours des années, de presque toutes les questions essentielles, a-t-elle affirmé. La Norvège soutiendra toutes les initiatives pour remettre des négociations crédibles sur les rails et soutient les efforts de la communauté internationale pour renforcer les efforts des Palestiniens en vue de la construction de leur État, a-t-elle conclu.

M. KHALID ABDALRAZAQ ALNAFISEE (Arabie saoudite) a estimé lui aussi que la reprise des négociations directes entre Israéliens et Palestiniens était subordonnée à la cessation par Israël de la construction de ses colonies de peuplement illégales. En poursuivant ces activités illégales, Israël montre son mépris pour la réalisation de la solution à deux États, qui prévoit un État palestinien avec Jérusalem-Est comme capitale, a-t-il ajouté. La destruction de Gaza se poursuit en dépit d'importants efforts d'assistance, a également déclaré le représentant, ce qui démontre la vigueur avec laquelle Israël s'oppose à la question palestinienne qui, a-t-il fait remarquer, semble constituer un obstacle dans l'expansion du régime sioniste. « Si Israël prétend vouloir négocier en faveur de la paix, qu'il mette fin à l'implantation de colonies de peuplement dans le Territoire palestinien occupé, y compris la Ville sainte, et qu'il démantèle les colonies existantes, dont l'illégitimité internationale a été affirmée par plusieurs secrétaires généraux des Nations Unies ».

M. NASSIR ABDULAZIZ AL-NASSER (Qatar) a déclaré que le monde était témoin des positions radicales du Gouvernement israélien, « qui vient de provoquer l'arrêt des négociations avec la partie palestinienne, au mépris de ce qui est réclamé en vertu du consensus de la communauté internationale ». La solution à la question palestinienne doit prendre la forme de deux États établis sur la base des frontières de 1967, a ajouté le représentant, qui a rejeté la notion de croissance naturelle. La politique défendant cette notion a pour but de libérer le territoire occupé de ses habitants palestiniens et rien d'autre, a-t-il dénoncé. « Nos frères palestiniens doivent s'efforcer de forger une unité nationale, même si le règlement de la question de Palestine dépend d'abord de l'attitude de la puissance occupante, dont les crimes sont imprescriptibles, a également estimé le représentant du Qatar. Les pratiques illégales israéliennes, a-t-il dit, alimentent l'extrémisme des terroristes de la région et c'est pourquoi, la communauté internationale doit condamner sans ambiguïté leur caractère illégal.

M. ABDULLAH HUSSAIN HAROON (Pakistan) a exhorté la communauté internationale à faire pression sur Israël pour qu'elle mette fin aux activités liées à l'implantation de colonies de peuplement. Il s'agit d'une colonisation du territoire palestinien, a-t-il dénoncé, en estimant que la violence des colons contre la population palestinienne de Cisjordanie et de Jérusalem-Est était une conséquence évidente des pratiques illégales israéliennes.

Pour le représentant, la reprise des négociations de paix doit s'effectuer dans le souci d'assurer une amélioration rapide des conditions de vie du peuple palestinien. Le contrôle à une myriade de points de passage, l'occupation militaire et la construction d'un mur de séparation constituent de graves violations du droit international sur la terre des prophètes et des livres sacrés, a lancé le représentant du Pakistan. En attendant la levée du blocus de Gaza, la communauté internationale doit assister davantage l'Autorité palestinienne, afin de l'aider notamment à développer les institutions qui, d'ici à deux ans, devraient constituer les fondations d'un État palestinien, a-t-il souligné. Le FMI et la Banque mondiale prévoient, pour 2011, une croissance économique de 8% en Cisjordanie et à Gaza, a-t-il noté, convaincu que ce véritable boom économique devrait pouvoir faciliter sans entrave la création d'une nation palestinienne appartenant à la famille des Nations Unies.

M. GHAZI JOMAA (Tunisie) a réitéré l'appui de son pays à la reprise des négociations entre Israéliens et Palestiniens afin de parvenir à une solution de paix durable ayant pour socle l'Initiative de paix arabe. La rupture des négociations est due au refus d'Israël de suspendre les activités de colonisation, a-t-il affirmé, déplorant qu'Israël ait choisi « d'aller encore plus loin dans le défi en reprenant ses activités illégales d'implantation de colonies de peuplement en Cisjordanie ». Revenant sur le sommet des dirigeants arabes qui s'était tenu à Syrte, en Libye, le 9 octobre, le représentant a indiqué qu'à cette occasion, la Tunisie avait réaffirmé son soutien « aux frères palestiniens en vue de créer un État indépendant sur leur territoire ». « À Syrte, nous avons demandé au Quatuor d'exercer davantage de pression sur Israël pour que cesse la judaïsation de Jérusalem-Est et sa politique de colonisation de tout le Territoire palestinien occupé, y compris le Golan syrien », a également fait remarquer le représentant de la Tunisie. Les parties doivent renouer avec les principes de la paix et le dialogue en s'abstenant de toute action qui risquerait d'attiser des tensions et de saper ainsi les aspirations à la paix des peuples de la région, a-t-il souligné avant de conclure.

M. MOHAMMAD KHAZAAE (République islamique d'Iran) a rappelé que le Moyen-Orient était à la jonction des principales religions monothéistes du monde et a inspiré une vaste source de perfectionnisme spirituel et philosophique. Cet esprit divin exige qu'il soit un pays de paix, de justice et de compassion et non celui des conflits et des souffrances humaines, a ajouté le représentant, qui a expliqué que c'est dans cet esprit que le Président iranien Mahmoud Ahmadinejad s'était rendu en visite d'État au Liban, la semaine dernière. C'est également dans cet esprit qu'il avait été « accueilli chaleureusement par le peuple et le Gouvernement du Liban », a-t-il ajouté, soulignant que c'était un indice du rôle constructif que la République islamique d'Iran peut jouer dans la région, en particulier au Liban. De ce fait, il faut que le Conseil de sécurité et le Secrétaire général des Nations Unies tiennent compte de ce rôle important et puissant de l'Iran dans la région et en tirent profit pour la consolidation de la paix et de la stabilité dans la région, a ajouté M. Khazae. Pour que le Moyen-Orient jouisse de la paix et de la dignité qu'il mérite, il faut mettre fin aux souffrances du peuple palestinien, a déclaré le représentant. La communauté internationale ne doit pas permettre que la paix et la sécurité de la région soient constamment menacées par « un régime qui n'a aucun désir de paix ». Clairement, de plus en plus de Palestiniens voient peu de justification à la poursuite d'une paix inégale avec un partenaire inégal, a-t-il ajouté, avant de dénoncer les politiques israéliennes comme destructrices de toute paix durable dans la région.

La Palestine est le cœur du conflit au Moyen-Orient, a rappelé le représentant, faisant remarquer que l'échec de l'ensemble de la communauté internationale à apporter paix et justice et compassion au Moyen-Orient aurait des conséquences dévastatrices, y compris en matière humanitaire. M. Khazae a demandé l'arrêt immédiat des pratiques illégales israéliennes qui affectent les droits fondamentaux des Palestiniens, comme condition préalable essentielle de l'instauration de la confiance. Il s'est dit convaincu que la confiance mutuelle et l'engagement actif de la communauté internationale sont les seuls moyens de parvenir à la paix. C'est dans ce contexte qu'il faut traiter au plus vite du programme nucléaire militaire d'Israël, a déclaré le représentant, qui a fait observer que la détention de l'arme atomique par un régime qui « a un bilan sans équivalent de terrorisme d'État et qui recourt à l'agression et à la force contre d'autres pays » représente une menace réelle à la paix et à la sécurité régionales et mondiales, ainsi qu'au régime de non-prolifération. M. Khazae a souhaité que l'initiative en faveur d'une zone libérée des armes nucléaires au Moyen-Orient soit activement poursuivie. Il a conclu en demandant au Conseil de sécurité de mettre fin aux souffrances des Palestiniens, ainsi qu'à l'occupation israélienne des territoires palestinien, libanais et du Golan syrien.

M. PALITHA T. B. KOHONA (Sri Lanka) a regretté que le blocage du processus de paix continue alors que la reprise des pourparlers de paix, le 2 septembre, sous les auspices du Président des États-Unis, M. Barack

Obama, avait suscité de nouveaux espoirs. Il a estimé que la fin de l'occupation israélienne du Territoire palestinien occupé et de la colonisation restait essentielle pour parvenir à un règlement juste de la question palestinienne. La violence et la haine ne peuvent que générer la violence et la haine, a ajouté le représentant. En conséquence, toutes les parties au conflit doivent renoncer à la violence. C'est le seul moyen de créer un environnement propice à une paix durable dans la région, a affirmé M. Kohona.

Le représentant a renouvelé le soutien du Sri Lanka au Gouvernement du Président Mahmoud Abbas et a salué la décision de la Ligue des États arabes de laisser ouverte la porte des négociations malgré l'actuel blocage, estimant que l'organisation avait, à cette occasion, fait preuve de leadership moral et de maturité politique. Il a également souhaité que les Palestiniens puissent retrouver leur unité de manière pacifique, pour réaliser l'édification d'un État palestinien fort et stable. Il est également important de préserver les institutions nationales palestiniennes démocratiques, car elles forment la base du futur État palestinien, a ajouté le représentant.

Mme MARIA RUBIALES DE CHAMORRO (Nicaragua) a affirmé qu'Israël, « puissance occupante », était le principal obstacle à la paix au Moyen-Orient, « pour ne pas dire le seul et dernier obstacle ». Elle a ensuite condamné la poursuite par Israël de « sa politique illégale d'expansion, marquée par la destruction de logements et de véritables actes de violence et de xénophobie ». Le Gouvernement israélien, a-t-elle regretté, « dresse son peuple contre ses propres voisins palestiniens » pour les forcer, par la terreur à quitter leur foyer. Qualifiant ensuite Gaza de « prison géante bloquée par l'air, la mer et la terre », elle a estimé qu'il était difficile de considérer avec sérieux les récentes mesures visant à réduire les restrictions prises par Israël. Ces mesures ont servi à détourner l'attention publique des réalités d'un blocus qui entrave le droit au développement durable de la population de Gaza, a-t-elle fait remarquer. Avant de conclure, elle s'est demandée si l'abordage illégal d'une flottille humanitaire dans les eaux internationales pouvait être considéré comme un acte de légitime défense.

M. GUNNAR PÁLSSON (Islande) a estimé qu'Israël devrait assumer la plus grande part de la responsabilité si, après un court intervalle d'espoir, le processus de paix au Moyen-Orient était de nouveau bloqué. Il a rappelé que la question des colonies, en Cisjordanie comme à Jérusalem-Est, n'est pas seulement un obstacle à la paix, mais qu'elles sont illégales en vertu du droit international et « le produit d'une occupation destiné à renforcer cette occupation ». L'appel lancé à Israël pour cesser immédiatement la construction de colonies de peuplement est une demande légitime, a-t-il dit. C'est une obligation juridique de la communauté internationale, a poursuivi le représentant.

M. Pálsson a déclaré que le peuple islandais éprouvait une grande sympathie pour la population palestinienne qui subit des souffrances, et a rappelé que son gouvernement avait condamné l'attaque lancée contre la flottille se dirigeant vers Gaza, le 31 mai. Il a invité les autorités israéliennes à travailler avec les Nations Unies sur le suivi du rapport du Conseil des droits de l'homme qui, a-t-il rappelé, a conclu qu'Israël avait agi en violation du droit international lors de cet assaut. Il a également demandé qu'Israël et les Palestiniens mènent des enquêtes crédibles sur les violations graves du droit international humanitaire dont a fait état la mission d'établissement des faits des Nations Unies sur le conflit à Gaza. Le blocus de Gaza est contraire au droit international et au droit international humanitaire et inflige une punition collective à la population de Gaza, a-t-il fait souligné, et c'est pourquoi, sa délégation demande la levée du blocus. L'Islande soutient fermement la solution pacifique du conflit au Moyen-Orient par la création de deux États, sans laquelle il n'y aura pas de paix durable dans la région, a conclu M. Pálsson.

M. JORGE VALERO BRICEÑO (Venezuela) a affirmé que le Gouvernement israélien, « en poursuivant sa politique de colonisation, avait de nouveau démontré qu'il n'avait aucune volonté d'avancer dans les négociations de paix avec l'Autorité palestinienne ». Les Nations Unies doivent demander à Israël de cesser d'agir en violation des normes du droit international et de paralyser le processus de paix, a-t-il ajouté. Le monde entier est témoin que le Gouvernement israélien a battu, en toute impunité, tous les records en matière de violations du droit international, a fait remarquer M. Valero Briceño. Le Conseil de sécurité, « organe prisonnier du droit de veto », est dans l'incapacité de mettre fin à cette impunité et « n'agit plus conformément à ses obligations en vertu de la Charte des Nations Unies », a-t-il dénoncé. « Il est temps pour nous de reconstruire les Nations Unies, en éliminant ce droit de veto et en donnant un caractère contraignant aux décisions de l'Assemblée générale en matière de maintien de la paix et de la sécurité internationale », a-t-il souligné.

M. PABLO SOLÓN(Bolivie) a déclaré que son pays condamnait l'occupation militaire par Israël du Territoire palestinien occupé, en violation systématique du droit international et des résolutions du Conseil de sécurité. Il a estimé que, malgré les efforts de la communauté internationale, on assistait aux « efforts pervers » de la puissance occupante, qui nie le droit du peuple palestinien à l'existence. On ne peut rester indifférent au blocus de la bande de Gaza et à la politique de siège de la Cisjordanie, a ajouté le représentant, qui a dénoncé les « destructions inutiles » par Israël de logements palestiniens ou encore d'infrastructures, notamment celles qui assurent un accès à l'eau, lequel, a-t-il rappelé, a été reconnu comme un droit fondamental de l'individu.

La communauté internationale se doit de faire en sorte que des enquêtes soient engagées sur toutes les allégations de violations des droits de l'homme par les autorités israéliennes dans la bande de Gaza, a déclaré le représentant. Il a condamné le refus par Israël de ne pas proroger le moratoire partiel sur la construction de colonies de peuplement et a appelé la communauté internationale à prendre des mesures urgentes pour qu'Israël s'acquitte de toutes ses obligations internationales, y compris au titre de son rôle de puissance occupante aux termes de la quatrième Convention de Genève de 1949.

M. ABULKALAM ABDUL MOMEN (Bangladesh) a réaffirmé le soutien de sa délégation au peuple palestinien dans sa lutte légitime pour la paix et l'autodétermination face à une occupation continue. Évoquant l'échec d'une partie de la communauté internationale à trouver une solution au Moyen-Orient, il a estimé que le règlement passe d'abord par le retrait complet et inconditionnel d'Israël du Territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est, et les autres terres arabes.

Concernant la relance du processus de paix, M. Momen s'est félicité de la rencontre, le mois dernier, entre le Président palestinien Mahmoud Abbas et le Premier Ministre israélien Benjamin Netanyahu, espérant qu'il s'agit de la bonne direction de la « solution à deux États ». À cet égard, les négociations directes ne peuvent pas progresser sans le soutien des partenaires régionaux et internationaux, parallèlement au processus de construction d'un État palestinien. Les deux parties doivent régler le plus vite possible les questions du statut de Jérusalem et du retour des réfugiés palestiniens, a-t-il insisté. Il a aussi exhorté la communauté internationale, et en particulier le Quatuor, à augmenter son aide financière à la « Palestine ».

M. SAUL WEISLEDER (Costa Rica) a déclaré que, depuis 60 ans que le conflit du Moyen-Orient attire l'attention de la communauté internationale, ce n'est que lorsque des dirigeants ayant une vraie stature de chefs d'État ont pris de la hauteur et se sont tournés vers l'avenir que l'on a pu franchir des étapes significatives. « Nous faisons aujourd'hui de nouveau face à un espoir de progrès, a estimé le représentant, mais il faut pour cela des dirigeants qui soient capables d'aller au-delà de la confrontation, a ajouté le représentant, qui a dit voir quelques raisons d'espérer ».

Les dirigeants actuels d'Israël et de Palestiniens ont trouvé un moyen de s'asseoir à la même table et de rechercher un accord, a déclaré le représentant. En outre, ils savent tous deux que la solution doit se baser sur l'existence de deux États vivant côte à côte dans la sécurité et peuvent coopérer, a-t-il ajouté. Un accord possible est sur la table, a-t-il dit. Il faut certes détailler certains aspects, mais en aucun cas remplacer les données essentielles, a poursuivi M. Weisleder. La solution du conflit au Moyen-Orient passe par le respect du droit international, du droit international humanitaire et des droits de l'homme, a également estimé le représentant. Il s'est félicité du soutien implicite de la Ligue des États arabes pour que le Président de l'Autorité palestinienne poursuive le dialogue avec Israël malgré la fin du moratoire sur la colonisation, mais, a-t-il ajouté, il faut retrouver la voie d'un dialogue constructif. Le représentant a estimé qu'Israël doit aussi pouvoir compter sur un interlocuteur valable, ajoutant que les pays arabes étaient des partenaires stratégiques. Tout en se défendant d'être naïf, M. Weisleder s'est dit convaincu qu'il faudrait, face à la logique de confrontation, appeler à une logique, de paix, de compréhension et de bonne foi.

M. ABDERRAHIM OULD HADRAMI(Mauritanie), qui s'exprimait au nom du Groupe des États arabes, a fait une brève déclaration pour dénoncer la construction de colonies et la destruction de logements dans le Territoire palestinien occupé. Ce comportement brutal et criminel d'Israël foule au pied les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité et représente un danger grave exigeant que le Conseil de sécurité s'acquitte de ses responsabilités en

matière de maintien de la paix et de la sécurité internationales. Le Groupe des États arabes estime que seule la réalisation de la solution à deux États pourra donner au peuple palestinien les moyens de jouir de leurs droits dans le cadre d'un État viable et prospère, a poursuivi le représentant. Pour aboutir, les efforts de paix au Moyen-Orient doivent se baser en premier lieu sur l'application du principe de la « terre contre la paix », a-t-il également souligné.

Mme JENNY LALAMA(Équateur) a condamné les actes de violence au Moyen-Orient, qui mettent en péril le droit international et compliquent l'accord entre les parties. Israël doit respecter le droit international et les résolutions pertinentes des Nations Unies et cesser ses activités de harcèlement dans la région comme sa politique de colonisation. Les colonies sont illégales, injustifiables et vont à l'encontre du principe de la terre contre la paix, a déclaré la représentante. Elle a exhorté les parties à renouer le dialogue et à parvenir à un accord équilibré dans la région, fondé sur l'existence de deux États.

* *** *

À l'intention des organes d'information • Document non officiel